



### LE MOT DE L'ÉLU

#### Comment fonctionne l'action sociale à La Ferté-Milon?

Le CCAS est le Centre Communal d'Action Sociale. Sa vocation première est de faire un lien entre les personnes, qui sont en butte à des difficultés financières et sociales, et les organismes d'aides existant en France. De ce fait, le CCAS de La Ferté-Milon est amené à donner des secours alimentaires d'urgence, organise des transports et les inscriptions à la Croix-Rouge et aux Restos du Cœur, met en place les permanences du Secours Catholique et du Vestiaire (voir tableau p. 4).

Le CCAS est souvent en relation avec les assistantes sociales. M<sup>me</sup> le maire et le CCAS ont souhaité recevoir les différents responsables de l'UTAS (Unité Territoriale d'Action Sociale) et leurs partenaires locaux. Ils nous ont longuement exposé leurs méthodes de travail et d'investigation, ce qui nous a permis de mieux cerner ce sujet et donc de vous en faire part. L'assistante sociale de notre secteur tient une permanence une fois par mois dans les locaux de la mairie ; sept personnes s'y présentent en moyenne. Les partenaires sociaux sont vigilants et réactifs sur l'évolution de ces demandes, et modifient la fréquence des permanences si besoin. Cette permanence n'est pas la seule façon de prendre contact. Les dossiers peuvent être examinés soit aux permanences de Neuilly-Saint-Front, La Ferté-Milon, Château-Thierry, soit à domicile, suivant le choix des demandeurs et leurs possibilités de déplacement. Les assistantes sociales peuvent être jointes par téléphone au 03.23.83.85.06 ou par mail : ccolinet@aisne.fr.

Le CCAS, c'est aussi la mise à disposition de jardins communaux (attribution sur dossier), l'organisation d'animations pour les seniors (repas, guinguette, galette des rois), la distribution de bons d'achat de Noël pour les personnes de plus de 65 ans, de places de cinéma pour les adolescents et les seniors.

Enfin, depuis 2015, des visites à domicile sont effectuées par des bénévoles du CCAS chez des personnes âgées, isolées de la vie sociale pour raisons diverses. Ces rencontres sont des moments de partage, permettant aux



seniors de pouvoir exprimer certaines difficultés, ou tout simplement passer un moment de convivialité.

Solidairement vôtres,

*Françoise Bocquet,  
vice-présidente du CCAS  
et Bernadette Wascat.*



Sur l'île Lamiche.

Samedi 26 mars (détail p.2).

#### TRAVAUX

**Coupures de courant**

**lundi 14 mars**

voir secteurs concernés en p.3



**Le passage à la TNT ?**

Vérifiez votre équipement,  
les aides disponibles en p.4

#### SOLIDARITÉ

**Le Secours Catholique peut vous aider à la réalisation de travaux de maîtrise de l'énergie.**

*Détails en p.3*

#### SECOURS



**COMPOSER  
LE 18.**

Le capitaine Caron nous explique comment les secours s'organisent.

*Article en p. 3*

# Animations

## Spectacles Cérémonies

## Expositions

### Samedi 5 mars

**Environnement-Jardinage, le CPIE** intervient pour la deuxième fois avec un atelier pratique ouvert à tous *"Comment observer et connaître son sol ?"* de 10h à 12h. Renseignements au 03.23.80.03.02.

### Mardi 8 mars

**Cinéma Jean Racine** • Diffusion du documentaire français *"La clarté"*. Créée en 1988, la troupe de théâtre l'Envol, composée d'adultes en situation de handicap mental, a mis en scène de nombreux spectacles et parcouru les routes pour se produire. À travers ce documentaire, vous suivrez la troupe sur trois ans, de la création aux représentations de leur pièce intitulée *"La clarté et autres bilogues"*, d'après des textes de Jean-Michel Ribes. Tarif unique 4 €. Séance à 20h30.



### Vendredi 11 mars

**MJC** • Assemblée générale ordinaire (bilan 2015 et perspectives 2016), salle Corot à 20h30.

### Dimanche 13 mars

Marché campagnard.

### Judi 17 mars

**CPIE** Troisième séance réunion publique *"Le compost et le paillage pour un jardin fertile, facile et économe"*. De 20h à 22h salle polyvalente, rue Montholon.

### Dimanche 20 mars

**MJC** • Randonnée pédestre. Rendez-vous à 14h sur le mail.

### Samedi 26 mars



**CCAS** • Les enfants (jusqu'à 12 ans) sont conviés à une chasse aux œufs de Pâques sur l'île Lamiche. Rendez-vous à 16h30 avec vos paniers et accompagnés d'un adulte.

# SPORTS



## // TENNIS //

Le mois de février est celui des vacances. Les jeunes du club ont été occupés tous les jours par diverses activités. Ces vacances ont aussi été l'occasion de faire découvrir le tennis à l'accueil loisirs communal.

Découverte de la compétition : une équipe de filles a participé aux premières raquettes juniors organisées par le comité de tennis de l'Aisne. Les raquettes juniors ont pour but de faire découvrir aux jeunes filles de 12 à 14 ans l'esprit de la compétition. Les filles de la Ferté-Milon se sont qualifiées pour la finale départementale.

De nombreux joueurs se sont déjà inscrits au championnat été. Le club sera représenté par une équipe femmes, trois équipes hommes et six équipes jeunes.

**Début des rencontres mi-avril.** Pour se remettre en jambes, le club organise un tournoi interne ouvert à partir de 13 ans.

*À bientôt sur les courts*

## // LES BOULES //

**Samedi 5 mars** : triplettes formées, ouvert à tous. Redistribution des mises.

**Dimanche 13 mars** : doublettes formées formées, ouvert à tous. Redistribution des mises.

**Samedi 19 mars** : triplettes formées, ouvert à tous. Redistribution des mises.

## Sourires au centre de loisirs en février 2016

Les vacances d'hiver sont souvent un casse-tête pour occuper les enfants du fait de la météo. Par ses propositions de plus en plus riches et variées, le centre de loisirs permet d'occuper, d'éveiller, de faire bouger ou rêver, créer ou jouer.

Christian Lobjois, ancien champion de France et éducateur sportif à la retraite, est venu, bénévolement, animer une séance. Gros succès ! Nous l'en remercions très chaleureusement.

Deux marionnettistes ont, durant la semaine, créé un théâtre d'ombre avec les enfants. L'une leur faisant découvrir les contes des pays de l'Est, l'autre les fables de La Fontaine. Une représentation à la maison de retraite de Neuilly-Saint-Front a permis de présenter cette rencontre de traditions.



# MILONAIS

## // LA GAULE MILONAISE //

Nos cartes et permis de pêche sont en vente à l'office de tourisme.



Depuis début janvier, La Gaule Milonaise a créé un site sur Facebook. Venez nombreux nous rejoindre et nous découvrir ou redécouvrir.

## // L'HALTÉROPHILIE //



Le samedi 30 janvier 2016, à Comines, l'équipe minime mixte milonaise composée de Charlotte Thierry, Lilou Daux et Valentin Levionnois, a terminé 3<sup>e</sup> du second tour de la Coupe de France.

L'équipe se qualifie pour la finale qui aura lieu le **samedi 26 mars 2016** à Saint-Maur. Lilou termine meilleure féminine toutes catégories confondues.

Le samedi 13 février 2016, s'est déroulé, à Langres, le 3<sup>e</sup> et dernier tour du Championnat de France Élite par équipe.

L'équipe féminine, composée de Sabrina, Célia, Laëtitia et Virginie, termine 3<sup>e</sup> de la triangulaire en explosant son record de la saison avec 232 points.

L'équipe masculine, composée de Corentin, Émerick, Tony, François et Sylvain, termine, elle aussi, 3<sup>e</sup> de la triangulaire avec 397 points.

Les deux équipes qui terminent respectivement 15<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> au classement général, se maintiennent la saison prochaine en Élite !

Un grand bravo à tous les athlètes qui se sont battus jusqu'au bout et un grand merci aux coaches.

## Composer le 18.

### Comment s'organise les secours ?

Lorsque vous constatez une situation à caractère d'urgence (feu de maison, accident de circulation, personne faisant un malaise), votre premier réflexe doit être de composer le 18 (et non pas le numéro de téléphone de la caserne du secteur). Votre appel sera réceptionné par un opérateur du centre de traitement des appels, situé dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du département concerné par l'évènement.

Il est important de bien préciser le lieu, la situation, le nombre de victimes, les risques éventuels. C'est l'opérateur qui va ensuite engager les secours, déterminer le nombre de véhicules de secours d'intervention et les moyens complémentaires nécessaires (gendarmerie, police, assistance médicale).

Il est important également de savoir que les sapeurs pompiers sont engagés en dehors des limites communales. Ils peuvent même être appelés à intervenir dans les départements voisins. Le personnel d'un centre d'incendie et de secours ne décide pas l'engagement de véhicule, sauf dans des situations extrêmes et toujours en relation avec le centre de traitement de l'appel.

Nous ne décidons donc pas des lieux, du nombre, et de la nature de l'intervention des forces de l'ordre.

Nous assurons nos missions en fonction du personnel, des engins, de la nature de l'intervention et ce dans un cadre réglementé, organisé sur un plan départemental.



*Dominique Caron  
Capitaine des sapeurs-pompiers*

## travaux Coupures de courant

Des travaux vont être réalisés sur le réseau électrique et entraîneront des coupures d'électricité. Voici les zones concernées :

**Lundi 14 mars 2016, de 9h à 11h**

place du Port au blé  
2 au 12 rue du Marché au blé  
1 au 19, 10 au 14 rue de Reims  
1 au 5, 4 au 6 rue des Bouchers  
2 rue Pomparde et 1 au 5, 11 rue Pomparde  
1 au 9, 13 au 27, 2 au 18 rue Saint-Waast  
1 rue Racine

**Lundi 14 mars 2016 de 12h15 à 13h45**

ZI de l'Écorcherie, 16, 17 rue des galets.

## solidarité Le Secours Catholique vous apporte des aides à la maîtrise de l'énergie

Vous êtes propriétaire d'une maison et vous avez des problèmes de chauffage? Trop de consommation énergétique pour une température d'ambiance insuffisante et des traces d'humidité? Si vos revenus ne vous permettent pas de réaliser les travaux d'isolation nécessaires, le Secours Catholique peut vous aider à trouver une solution grâce à ses bénévoles.

Vous pouvez nous contacter au 07.81.68.55.55 pendant les heures ouvrables.

*Michel Gallois.*

## Championnat de France Élite par équipe à Langres.



Cette compétition était la dernière pour François et Virginie qui raccrochent définitivement. Virginie finit en apothéose en étant une fois de plus meilleure féminine de la compétition !

# service public

## La TNT en HD (haute définition)

Le 5 avril 2016, la TNT (télévision numérique terrestre) va passer à la HD (haute définition). Ceci aura un impact sur les téléviseurs reliés à une antenne râteau, car seuls ceux ayant un équipement compatible avec la HD pourront continuer à recevoir les chaînes de télévision.

■ Vous visualisez le logo **arte HD** en vous plaçant soit sur le numéro 7, soit sur le 57 (l'une des deux suffit) ? **Votre équipement est compatible !**

■ Vous ne voyez le logo sur aucune des deux chaînes, ou vous voyez "vidéo non supportée" sur la chaîne 57 ? **Votre équipement n'est pas compatible ! Un adaptateur HD (coût d'environ 25 €) sera indispensable.**

Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Cette mesure est mise en place afin de libérer des fréquences hertziennes par les services audiovisuels en faveur des services de téléphonie mobile à très haut débit.

### Deux types d'aides sont prévus :

L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 € disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;

L'assistance de proximité : c'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80%. Cette aide est disponible depuis début 2016 en appelant le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

## civisme Recensement militaire

Conformément à la loi, tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit leur anniversaire. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens et concours (brevet, CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire...).

Pour cela, ils doivent se présenter en mairie ou se faire représenter par leur représentant légal (parent, tuteur...) muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.



**CCAS**  
**Trois jardins municipaux sont disponibles cette année.**  
Vous pouvez déposer votre candidature à la mairie.

**Cinéma** Vous trouverez le programme complet sur le site [allocine.fr](http://allocine.fr) et sur les dépliants distribués dans vos boîtes aux lettres.

## Services Publics



Gendarmerie de Villers-Cotterêts : 03 23 76 46 17

Urgences Médicales : 15

Pompiers : 18

Centre Antipoison : 0800.59.59.59

### Mairie de La Ferté-Milon

29 rue de la chaussée 02460 La Ferté-Milon

Horaires d'ouverture :

Tél. 03.23.96.70.45

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence (état civil) contactez le : 06.30.75.44.56.

### "Roule bout'chou" Halte garderie

Mardi et jeudi de 8h45 à 16h45

### Vestiaire - CCAS

(ouvert à tous)

Jeudis 10 et 24 mars 2016

1, rue Saint-Lazare

### C.P.A.M (Sécurité Sociale)

Jeudi de 9h à 12h CCAS Neuilly-Saint-Front

du lundi au vendredi de 7h45 à 12h

Villers-Cotterêts

### Assistante sociale

Mardi 8 mars 2016 de 14h à 16h30

à la mairie de La Ferté-Milon

ou contacter le 03.23.83.85.06

### Secours catholique

Lundi 14 mars 2016

de 14 à 15h 7, rue de la Cité

### CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

Sur rendez-vous au 0800.225.922 en mairie

### Mission locale

Lundi 7 mars 2016

de 14h30 à 16h30

Reçoit les personnes ayant de 16 à 26 ans en mairie

### Conciliateur de justice

Renseignements au 06.31.29.80.54

### Permanence urbanisme

Sur rendez-vous au 03.23.96.70.45, en mairie

### Ordures ménagères

Mardis 1<sup>er</sup>-8-15-22-29 mars 2016

Vendredis 4-11-18-25 mars 2016

### Papiers/emballages

Vendredis 4-11-18-25 mars 2016

### Verre

Mercredi 23 mars 2016



**Déchèterie**

**NOUVEAUX HORAIRES TOUTE L'ANNÉE** • La déchèterie de Neuilly-Saint-Front est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (sous réserve de fermeture les jours fériés).

## transports

### Transport vers Villers-Cotterêts

Les jeudis 3, 10, 17, 24 et 31 mars 2016, départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts. Prix du billet : 2,80 €.

### Chauffeurs bénévoles

Nous recherchons des chauffeurs bénévoles pour les Restos du Cœur : il faut effectuer trois allers-retours avec le minibus vers Villers-Cotterêt les mercredis après-midi. Merci de vous adresser à la mairie.

Directrice de publication : C. Le Frère-Létoffé • Rédaction : H. Savary, F. Bauer, A. Jarrot, M. Biaux, C. Mas • Version numérique téléchargeable sur [www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr) • Imprimé sur matériel RISO • IPNS - Mairie de La Ferté-Milon - Ne pas jeter sur la voie publique.